

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M .Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et M. Adnène ZGHIDI.

Bilan consolidé

arrêté au 31/12/2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	169 242	425 611
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	374 860	234 526
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	6 246 735	6 003 243
AC4 Portefeuille-titres commercial	(1-4)	226 253	148 969
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 692 373	1 652 821
Titres mis en équivalence	(1-5)	192 358	189 984
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	272 615	209 927
AC7 Autres actifs	(1-7)	235 368	203 846
Total actifs		9 409 804	9 068 927
PA1 Banque Centrale et CCP	(2-1)	595 871	764 816
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	258 589	259 045
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	6 147 610	5 691 458
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	926 283	966 072
PA5 Autres passifs	(2-5)	235 265	213 728
Total passifs		8 163 618	7 895 119
Intérêts minoritaires	(3)	4 322	4 297
CP1 Capital		132 405	132 405
CP2 Réserves		972 884	901 152
CP4 Autres capitaux propres		423	423
CP5 Résultats reportés		5	37 091
CP6 Résultat de l'exercice		136 147	98 440
Total capitaux propres	(4)	1 241 864	1 169 511
Total capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires		9 409 804	9 068 927

État des engagements Hors Bilan consolidé

arrêté au 31/12/2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Passifs éventuels			
HB01 Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	811 015	767 961
HB02 Crédits documentaires	(5-2)	421 145	191 607
HB03 Actifs donnés en garantie	(5-3)	598 466	731 327
Total passifs éventuels		1 830 626	1 690 895
Engagements donnés			
	(5-4)		
HB04 Engagements de financement donnés		968 188	942 135
HB05 Engagements sur titres		30 889	7 708
Total engagements donnés		999 077	949 843
Engagements reçus			
HB06 Engagements de financement reçus		-	-
HB07 Garanties reçues	(5-5)	3 690 448	3 870 844

Etat de Résultat consolidé
Allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	Du 1er Janv au 31 dec 2021	Du 1er Janv au 31 dec 2020
Produits d'exploitation bancaire			
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(6-1) 571 372	601 208
PR2	Commissions (en produits)	(6-2) 132 230	117 276
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(6-3) 46 891	39 516
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(6-4) 116 698	89 189
Total produits d'exploitation Bancaire		867 191	847 189
Charges d'exploitation bancaire			
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(6-5) (406 949)	(445 722)
CH2	Commissions encourues	(7 084)	(6 439)
Total charges d'exploitation Bancaire		(414 033)	(452 161)
Produits nets Bancaires		453 158	395 028
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(6-6) (102 540)	(99 083)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(6-7) (6 539)	(726)
PR7	Autres produits d'exploitation	446	766
CH6	Frais de personnel	(6-8) (133 086)	(117 859)
CH7	Charges générales d'exploitation	(6-8) (46 524)	(42 476)
CH8	Dotations aux amortissements aux provisions sur immobilisations	(6-8) (9 947)	(7 514)
Résultat d'exploitation		154 968	128 136
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		6 963	9 206
PR8/CH9	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(6-9) 179	(2 671)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(6-10) (12 920)	(23 685)
Résultat des activités ordinaires		149 190	110 986
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(6-11) (12 495)	(11 857)
Résultat net consolidé		136 695	99 129
Part du résultat revenant aux minoritaires		548	689
Résultat net part du groupe		136 147	98 440
Résultat de base par action (en dinars)		(6-12) 5,141	3,717
Résultat dilué par action (en dinars)		(6-12) 5,141	3,717

Etat de Flux de Trésorerie consolidé

Allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Activités d'exploitation	(7-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		730 132	748 185
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(436 325)	(445 789)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(13 123)	(93 893)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(374 991)	(421 403)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		478 223	140 020
Titres de placement		9 952	61 645
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(195 959)	(156 827)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		28 237	58 452
Impôts sur les bénéfices		(12 097)	(18 505)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		214 049	(128 115)
Activités d'investissement	(7-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		120 097	70 538
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(58 307)	(299 761)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(71 535)	(29 159)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(9 745)	(258 382)
Activités de financement	(7-3)		
Emission d'emprunts		40 000	140 000
Remboursement d'emprunts		(34 626)	(55 679)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(45 164)	7 073
Dividendes versés		(50 483)	10 249
Mouvements sur fonds social et de retraite		(429)	(256)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(90 702)	101 387
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Incidence des reclassements et de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		113 602	(285 110)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(434 191)	(149 081)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période	(7-4)	(320 589)	(434 191)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ANNUELS ARRETES

Exercice clos au 31 Décembre 2021

1 REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- Le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- La norme comptable générale N° 01;
- Les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives aux OPCVM;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

2- DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2021.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3- BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

4.1 L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier et celles de recouvrement des créances contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2 La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Société	Nature	Technique de consolidation	% De contrôle	% d'intérêt	Pays de Résidence
Amen Bank	Mère	IG	100,00%	100,00%	Tunisie
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%	Tunisie
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%	Tunisie
SOGEREC	Filiale	IG	100,00%	99,99%	Tunisie
AMEN CAPITAL	Filiale	IG	55,25%	53,69%	Tunisie
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%	Tunisie
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	IG	99,90%	53,64%	Tunisie
AMEN INVEST	Filiale	IG	63,30%	63,30%	Tunisie
GEST IMMO	Filiale	IG	99,77%	99,77%	Tunisie
SMART RECOVERY	Filiale	IG	96,66%	96,26%	Tunisie
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	ME	54,09%	61,65%	Algérie
TUNISIE LEASING & FACTORING	Entreprise associée	ME	35,99%	35,99%	Tunisie
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	ME	29,80%	38,80%	Tunisie
EL IMRANE	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNISYS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
EL KAWARIS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	ME	27,27%	37,09%	Tunisie
HAYETT	Entreprise associée	ME	25,00%	25,00%	Tunisie
AMEN SANTE	Entreprise associée	ME	19,00%	19,50%	Tunisie
TLG FINANCE	Entreprise associée	ME	23,63%	35,83%	France
SICAV AMEN	Entreprise associée	ME	0,29%	0,29%	Tunisie
SUNAGRI	Entreprise associée	ME	27,00%	28,50%	Tunisie
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	ME	0,13%	0,13%	Tunisie
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	ME	30,00%	32,52%	Cote d'Ivoire
AMEN ALLIANCE SICAV	Entreprise associée	ME	1,56%	1,56%	Tunisie
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

Il est à noter que le groupe AMEN BANK n'inclut pas des co-entreprises.

En 2021, le Groupe Amen Bank a enregistré une nouvelle entrée à son périmètre à savoir la société SMART RECOVERY en tant que filiale.

5 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1 Créances à la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 7 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds National de Garantie) et la SOTUGAR ;
- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (Bons de caisse, comptes à terme, comptes d'épargne,...);
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
- * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
- * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers. Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Suivi des mesures conjoncturelles depuis 2011 :

5.2.1 Provisions collectives :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements de la classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;

- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1 ;
- La majoration des facteurs scalaires par groupe par les taux Δ édictés par la BCT.
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 131 753 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 116 705 mDT constituée en 2020, une provision complémentaire nette de 15 048 mDT a été dotée au titre de l'année 2021.

5.2.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2021 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2021, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Aucune reprise d'agios réservés relatifs aux crédits rééchelonnés n'a été constatée au cours de 2021.

5.3 Provisions additionnelles

En vertu des dispositions la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 261 148 mDT.

5.4 Portefeuille titres

5.4.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan ; soit dans la rubrique portefeuille titres commercial, soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial

- Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance (moins de trois mois) et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Participations avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

5.4.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut pas y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres et les pertes latentes d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance, et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.4.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement décidée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.5 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021. Les produits courus et non échus sont intégrés en résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2021 sont déduits du résultat.

5.6 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021. Les charges courues et non échues sont intégrées en résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2021 sont rajoutées en résultat.

5.7 Valeurs immobilisées

- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5.8 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

5.9 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.10 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2021. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2021.

5.11 Charge d'impôt

En 2021, le Groupe a procédé à la prise en compte de l'impôt différé conformément aux dispositions des normes comptables NCT 35 et NCT 38.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations ».

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

7- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés du périmètre de consolidation ont été retraitées conformément à celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables du fait que l'impact de ces retraitements a été jugé non significatif.

7.2 Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont principalement porté sur :

- Des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- Des commissions entre sociétés du groupe ;
- Des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'Amen Bank ;
- Des cessions internes ;
- Des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- Des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe ;
- Des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère Amen Bank.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actif

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2021 un montant de 169 242 mDT contre 425 611 mDT au 31.12.2020 et se compose comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 517	46 268	2 249	5%
BCT, CCP & TGT	120 725	379 343	(258 618)	(68%)
Total	169 242	425 611	(256 369)	(60%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 522	46 272	2 250	5%
Provisions sur caisse en dinars	(5)	(4)	(1)	25%
Sous Total (1)	48 517	46 268	2 249	5%
BCT	120 870	379 488	(258 618)	(68%)
Provisions sur BCT	(185)	(184)	(1)	1%
Sous Total (2)	120 685	379 304	(258 619)	(68%)
CCP	43	42	1	2%
Provisions sur CCP	(3)	(3)	-	-
Sous Total (3)	40	39	1	3%
Total	169 242	425 611	(256 369)	(60%)

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2021 un montant de 374 860 mDT contre 234 526 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	27 509	13 179	14 330	109%
Prêts aux établissements bancaires	259 013	145 375	113 638	78%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	229	813	(584)	(72%)
Total créances sur établissements bancaires	286 751	159 367	127 384	80%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	144	63	81	129%
Prêts aux établissements financiers	86 906	73 783	13 123	18%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 059	1 313	(254)	(19%)
Total créances sur établissements financiers	88 109	75 159	12 950	17%
Total	374 860	234 526	140 334	60%

Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2021 et 2020 se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 148 724	1 070 699	78 025	7%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 109 958	1 034 565	75 393	7%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	38 766	36 134	2 632	7%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 547 189	4 362 800	184 389	4%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 905 664	3 837 603	68 061	2%
Autres concours à la clientèle en devises	641 525	525 197	116 328	22%
Crédits sur ressources spéciales	550 822	569 744	(18 922)	(3%)
Créances sur ressources budgétaires	141 374	102 606	38 768	38%
Créances sur ressources extérieures	409 448	467 138	(57 690)	(12%)
Total	6 246 735	6 003 243	243 492	4%

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2021 un solde de 226 253 mDT contre un solde de 148 969 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres de transaction	89 606	13 264	76 342	576%
Bons de trésors	90 108	13 250	76 858	580%
Créances rattachées / Bons de trésors (Transaction)	(515)	-	(515)	0%
Créances rattachées	13	14	(1)	(7%)
Titres de placement	136 647	135 705	942	1%
Titres à revenu fixe	117 906	122 439	(4 533)	(4%)
Créances rattachées / Bons de trésors (Placement)	(2)	-	(2)	(100%)
Emprunts Obligataires	111 245	118 523	(7 278)	(6%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	6 663	3 916	2 747	70%
Titres à revenu variable	18 741	13 266	5 475	41%
Actions cotées	21 478	16 869	4 609	27%
Provision pour moins-value latente des actions	(2 737)	(3 603)	866	(24%)
Total	226 253	148 969	77 284	52%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2021 un solde de 1 692 373 mDT contre 1 652 821 mDT au 31.12.2020. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres d'investissement	1 156 630	1 145 405	11 225	1%
Titres de participation	68 129	72 431	(4 302)	(6%)
Participations avec convention en rétrocession (*)	467 614	434 985	32 629	8%
Total	1 692 373	1 652 821	39 552	2%

(*)Les participations avec convention en rétrocession sont présentées après l'élimination de l'encours brut donné en gestion à la SICAR AMEN de 394 774 mDT.

Note 1-5. Titres mis en équivalence :

Le poste « Titres mis en équivalence » représente la quote-part du Groupe Amen Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 192 358 mDT au 31.12.2021 contre un solde de 189 984 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020
MLA	93 461	86 115
TUNISIE LEASING & FACTORING	52 059	51 379
AMEN SANTE	16 531	17 787
TLG Finance	2 869	7 983
HAYETT	10 746	9 545
EL IMRANE	2 144	2 499
TUNINVEST INNOVATION SICAR	258	246
EL KAWARIS	837	844
TUNISYS	771	774
AMEN ALLIANCE SICAV	1 107	1 051
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	14	15
SUNAGRI	126	126
AMEN PREMIERE	75	75
SICAV AMEN	71	68
COMAR COTE D'IVOIRE	8 271	8 389
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	3 018	3 088
Total	192 358	189 984

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2021 un solde de 272 615 mDT contre un solde de 209 927 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Immobilisations incorporelles	2 885	2 710	175	6%
Immobilisations incorporelles	9 185	12 427	(3 242)	(26%)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 116)	(9 533)	3 417	(36%)
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	261 655	204 826	56 829	28%
Immobilisations corporelles	349 831	287 049	62 782	22%
Amortissement des immobilisations corporelles	(88 176)	(82 223)	(5 953)	7%
Immobilisations encours	8 075	2 391	5 684	238%
Immobilisations encours	8 075	2 391	5 684	238%
Total	272 615	209 927	62 688	30%

(A) Le Goodwill présenté au niveau des immobilisations incorporelles au 31.12.2021 accuse un solde net de 1 045 mDT contre 292 mDT au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

Société	Valeur brute au 31/12/2020	Intégration GW sur acquisition 2021	Sortie du périmètre	Valeur brute au 31/12/2021	Amort cumul au 31/12/2020	Dotations au 31/12/2021	Amort cumul au 31/12/2021	VCN au 31/12/2020	Sortie du périmètre	VCN au 31/12/2021
Goodwill TUNISIE LEASING & FACTORING	4 232	-	-	4 232	(3 128)	(234)	(3 362)	1 104	-	870
Goodwill TLG Finance	256	-	-	256	(68)	(13)	(81)	188	-	175
Goodwill AMEN SANTE	401	-	-	401	(401)	-	(401)	-	-	-
Goodwill MAGHREB LEASING ALGERIE	(3 669)	-	-	(3 669)	3 669	-	3 669	-	-	-
Total	1 220	-	-	1 220	72	(247)	(175)	1 292	-	1 045

(B) Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présentent comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ARRETE AU 31/12/2021									
Description	Valeur Brute au 31/12/2020 consolidée	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 31/12/2021 consolidée	Amort / Provision Cumul au 31/12/2020 consolidée	Dotations	Reprise /Sortie	Amort Cumul au 31/12/2021 consolidée	VCN au 31/12/2021 consolidée
1) Immobilisation Incorporelles	12 428	976	(4 219)	9 185	(9 718)	(812)	4 203	(6 300)	2 885
Goodwill	1 220	-	(4 249)	(3 029)	72	(247)	4 249	4 074	1 045
Fonds de commerce acquis	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	9 973	975	76	11 024	(8 736)	(520)	(48)	(9 304)	1 720
Droit au bail	965	-	-	965	(827)	(40)	-	(867)	98
Autres immobilisations incorporelles	86	1	(46)	41	(43)	(5)	2	(19)	22
2) Immobilisations Corporelles	287 246	63 603	(549)	350 031	(82 421)	(6 633)	678	(88 376)	261 655
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>142 914</u>	<u>8 449</u>	<u>-</u>	<u>151 094</u>	<u>(41 671)</u>	<u>(3 255)</u>	<u>38</u>	<u>(44 888)</u>	<u>106 206</u>
Terrains d'exploitation	42 276	1	-	42 276	-	-	-	-	42 276
Bâtiments	69 631	3 780	-	73 143	(19 334)	(1 385)	36	(20 683)	52 460
Aménagements de bâtiments	31 007	4 668	-	35 675	(22 337)	(1 870)	2	(24 205)	11 470
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>98 393</u>	<u>50 288</u>	<u>(1)</u>	<u>148 680</u>	<u>(5 308)</u>	<u>(382)</u>	<u>-</u>	<u>(5 690)</u>	<u>142 990</u>
<u>Mobiliers de bureau</u>	<u>9 270</u>	<u>1 444</u>	<u>(26)</u>	<u>10 688</u>	<u>(6 462)</u>	<u>(834)</u>	<u>18</u>	<u>(7 278)</u>	<u>3 410</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>4 670</u>	<u>928</u>	<u>(656)</u>	<u>4 942</u>	<u>(3 716)</u>	<u>(499)</u>	<u>611</u>	<u>(3 604)</u>	<u>1 338</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>14 336</u>	<u>1 057</u>	<u>176</u>	<u>15 569</u>	<u>(10 919)</u>	<u>(880)</u>	<u>(25)</u>	<u>(11 824)</u>	<u>3 745</u>
<u>Machines DAB</u>	<u>7 918</u>	<u>874</u>	<u>1</u>	<u>8 793</u>	<u>(6 435)</u>	<u>(298)</u>	<u>-</u>	<u>(6 733)</u>	<u>2 060</u>
<u>Coffres forts</u>	<u>2 513</u>	<u>60</u>	<u>-</u>	<u>2 573</u>	<u>(1 875)</u>	<u>(76)</u>	<u>-</u>	<u>(1 951)</u>	<u>622</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>7 232</u>	<u>503</u>	<u>(43)</u>	<u>7 692</u>	<u>(6 035)</u>	<u>(409)</u>	<u>36</u>	<u>(6 408)</u>	<u>1 284</u>
3) Immobilisations encours	2 391	14 140	(8 456)	8 075	-	-	-	-	8 075
Immobilisations corporelles encours	2 023	14 129	(8 401)	7 751	-	-	-	-	7 751
Immobilisations incorporelles encours	368	11	(55)	324	-	-	-	-	324
Total	302 065	78 719	(13 224)	367 291	(92 139)	(7 445)	4 881	(94 676)	272 615

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2021 un montant de 235 368 mDT contre un montant de 203 846 mDT et se détaillant comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	34 192	35 685	(1 493)	(4%)
<u>Comptes d'attente</u>	<u>24 329</u>	<u>16 924</u>	<u>7 405</u>	<u>44%</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	5 781	5 159	622	12%
Comptes d'attente de la compensation	9 909	8 247	1 662	20%
Autres comptes d'attente	8 639	3 518	5 121	146%
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>9 863</u>	<u>18 761</u>	<u>(8 898)</u>	<u>(47%)</u>
Autres	201 176	168 161	33 015	20%
Stock en matières, fournitures et timbres	(181)	61	(242)	(397%)
Etat, impôts et taxes	21 303	20 130	1 173	6%
Allocation familiales	663	365	298	82%
Dépôts et cautionnements	304	308	(4)	(1%)
Opérations avec le personnel	91 431	84 513	6 918	8%
Débiteurs divers	78 530	53 267	25 263	47%
Créances sur l'Etat	519	646	(127)	(20%)
Autres	9 283	8 669	614	7%
Actif d'impôt différé	(676)	202	(878)	(435%)
Total	235 368	203 846	31 522	15%

Le détail des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(15 510)	(15 870)	360	(2%)
Provisions sur compte d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	-	0%
Provisions sur compte d'attente de la compensation	(6 889)	(7 245)	356	(5%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 290)	(1 294)	4	(0%)
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(18 854)	(18 445)	(409)	2%
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	(692)	-	0%
Provisions sur débiteurs divers	(1 900)	(1 647)	(253)	15%
Provisions sur autres comptes	(16 262)	(16 106)	(156)	1%
Total	(34 364)	(34 315)	(49)	0%

2- Notes explicatives sur le bilan- Passif

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Au 31.12.2021, cette rubrique accuse un solde de 595 871 mDT contre un solde de 764 816 mDT au 31.12.2020 :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	28	30 388	(30 360)	(100%)
Emprunts auprès de la BCT Dinars	595 000	730 000	(135 000)	(18%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	843	4 428	(3 585)	100%
Total	595 871	764 816	(168 945)	(22%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2021 un solde de 258 589 mDT contre un solde de 259 045 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	248 423	248 326	97	0%
Avoirs sur établissements bancaires	81 269	83 560	(2 291)	(3%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	167 154	164 766	2 388	1%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	10 166	10 719	(553)	(5%)
Avoirs sur établissements financiers	10 120	10 692	(572)	(5%)
Emprunts auprès des établissements financiers	46	27	19	70%
Total	258 589	259 045	(456)	(0%)

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2021 un solde de 6 147 610 mDT contre un solde de 5 691 458 mDT au 31.12.2020 et se décomposent comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dépôts à vue	1 888 497	1 870 673	17 824	1%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	4 259 113	3 820 785	438 328	11%
<u>Epargne</u>	<u>2 049 852</u>	<u>1 879 072</u>	<u>170 780</u>	<u>9%</u>
<u>Dépôts à terme</u>	<u>2 058 492</u>	<u>1 838 378</u>	<u>220 114</u>	<u>12%</u>
Dépôts à terme en dinars	1 913 997	1 656 493	257 504	16%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	(6 842)	15 163	(22 005)	(145%)
Dépôts à terme en devises	150 656	165 948	(15 292)	(9%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	681	774	(93)	(12%)
Autres sommes dues à la clientèle	150 769	103 335	47 434	46%
Total	6 147 610	5 691 458	456 152	8%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 926 283 mDT contre 966 072 mDT au 31/12/2020 se détaille comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Emprunts matérialisés	314 678	309 304	5 374	2%
Ressources spéciales	611 605	656 768	(45 163)	(7%)
Total	926 283	966 072	(39 789)	(4%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Emprunts matérialisés	292 203	300 395	(8 192)	(3%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	22 475	8 909	13 566	152%
Total	314 678	309 304	5 374	2%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Ressources budgétaires	82 578	51 433	31 145	61%
Ressources extérieures	529 027	605 335	(76 308)	(13%)
Total	611 605	656 768	(45 163)	(7%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2021 et au 31.12.2020 :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	7 369	10 645	(3 276)	(31%)
Provisions sur engagements par signature	2 881	2 151	730	34%
Autres provisions pour passifs et charges	4 488	8 494	(4 006)	(47%)
Comptes d'attente et de régularisation	227 896	203 083	24 813	12%
<u>Comptes d'attente</u>	<u>9 131</u>	<u>7 056</u>	<u>2 075</u>	<u>29%</u>
<u>Créditeurs divers</u>	<u>178 003</u>	<u>145 796</u>	<u>32 207</u>	<u>22%</u>
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	84 742	65 613	19 129	29%
Dépôts du personnel	6 915	6 522	393	6%
Charges à payer	86 346	73 661	12 685	17%
<u>Etat, impôts et taxes</u>	<u>33 046</u>	<u>43 904</u>	<u>(10 858)</u>	<u>(25%)</u>
<u>Autres</u>	<u>7 716</u>	<u>6 327</u>	<u>1 389</u>	<u>22%</u>
Total autres passifs	235 265	213 728	21 537	10%

3. Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

Société	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	105	108
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	(2)	11
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	1 590	1 582
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	411	375
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CAPITAL	799	742
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CAPITAL	6	212
Intérêts minoritaires dans les réserves de la Sté LE RECOUVREMENT	3	3
Intérêts minoritaires dans le résultat de la Sté LE RECOUVREMENT	2	1
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CORPORATE FINANCE	(25)	(25)
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CORPORATE FINANCE	33	1
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN INVEST	1 291	1 197
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN INVEST	97	89
Intérêts minoritaires dans les réserves de GEST IMMO	1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat de GEST IMMO	1	-
Intérêts minoritaires dans les réserves de SMART RECOVERY	10	-
Total	4 322	4 297

4- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à 132 405 mDT composé de 26 481 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Société	Eléments des CP	CP au 31/12/2021	CP au 31/12/2020	Observation
AMEN BANK	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	937 469	863 306	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	5	37 091	
	Résultat	123 535	83 500	
	Total		1 193 837	1 116 725
SICAR AMEN	Réserves	9 684	9 628	
	Résultat	3 072	2 804	
	Total	12 756	12 432	
LE RECOUVREMENT	Réserves	2 413	2 506	
	Résultat	1 934	507	
	Total	4 347	3 013	
AMEN PROJECT	Réserves	(7)	(4)	
	Résultat	(2)	13	
	Total	(9)	9	
SOGEREC	Réserves	916	526	
	Résultat	398	389	
	Total	1 314	915	
AMEN CAPITAL	Réserves	621	555	
	Résultat	7	246	
	Total	628	801	
GEST IMMO	Réserves	-	-	
	Résultat	281	-	
	Total	281	-	
AMEN CORPORATE FINANCE	Réserves	(28)	(29)	
	Résultat	38	2	
	Total	10	(27)	
AMEN INVEST	Réserves	732	570	
	Résultat	168	153	
	Total	900	723	

SMART RECOVERY	Réserves	-	-	Nouvelle entrée
	Résultat	-	-	
	Total	-	-	
TUNISIE LEASING & FACTORING	Réserves	24 191	21 136	
	Résultat	2 309	4 917	
	Total	26 500	26 053	
MAGHREB LEASING ALGERIE	Réserves	14 232	2 781	
	Résultat	5 464	9 569	
	Total	19 696	12 350	
EL IMRANE	Réserves	995	1 279	
	Résultat	(251)	(180)	
	Total	744	1 099	
KAWARIS	Réserves	134	116	
	Résultat	60	80	
	Total	190	196	
TLG FINANCE	Réserves	(13 040)	(5 751)	
	Résultat	(2 396)	(4 558)	
	Total	(15 436)	(10 309)	
AMEN ALLIANCE SICAV	Réserves	(6 192)	(7)	
	Résultat	57	63	
	Total	(6 135)	56	
HAYETT	Réserves	5 802	4 944	
	Résultat	1 931	1 589	
	Total	7 733	6 533	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Réserves	61	42	
	Résultat	11	18	
	Total	72	60	
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Réserves	13	12	
	Résultat	(1)	1	
	Total	12	13	
TUNISYS	Réserves	456	441	
	Résultat	15	34	
	Total	471	475	
AMEN SANTE	Réserves	(2 160)	(680)	
	Résultat	(100)	(286)	
	Total	(2 260)	(966)	
AMEN PREMIERE	Réserves	(1 002)	(41)	
	Résultat	3	3	
	Total	(999)	(38)	
SICAV AMEN	Réserves	(2 078)	(81)	
	Résultat	3	3	
	Total	(2 075)	(78)	
SUNAGRI	Réserves	(111)	(111)	
	Résultat	9	9	
	Total	(102)	(102)	
COMAR COTE D'IVOIRE	Réserves	134	243	
	Résultat	(432)	(423)	
	Total	(298)	(180)	
SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS	Réserves	(346)	(230)	
	Résultat	34	(12)	
	Total	(312)	(242)	
TOTAL	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	972 884	901 152	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	5	37 091	
	Résultat	136 147	98 440	
	Total	1 241 864	1 169 511	

Le tableau des mouvements des capitaux propres du groupe par nature au 31.12.2021 :

	Capital souscrit	Réserves	Ecart de conversion	Report à nouveau	Total	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020.12.31	132 405	905 624	(4 049)	37 091	1 071 071	98 440	1 169 511
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	78 592	-	19 848	98 440	(98 440)	-
Dividendes versés	-	-	-	(56 934)	(56 934)	-	(56 934)
Augmentation / diminution du capital (apport en numéraire)	-	-	-	-	-	-	-
Changement du capital variable (SICAV)	-	(384)	-	-	(384)	-	(384)
Variation des titres assimilés à des CP et dettes rattachés (fonds social)	-	(429)	-	-	(429)	-	(429)
Variation de périmètre de consolidation	-	(6 726)	-	-	(6 726)	-	(6 726)
Variation des subventions d'investissements	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Variation des taux de change (écart de conversion)	-	(750)	1 431	-	681	-	681
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	136 147	136 147
Situation à la clôture de l'exercice 31.12.2021	132 405	975 925	(2 618)	5	1 105 717	136 147	1 241 864

5- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 5-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2021 à 811 015 mDT contre 767 961 mDT au terme de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Cautions	769 694	720 961	48 733	7%
Avals	30 232	37 144	(6 912)	(19%)
Autres garanties données	11 089	9 856	1 233	13%
Total	811 015	767 961	43 054	6%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2021 comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Cautions en faveur des banques	543 231	502 689	40 542	8%
Cautions en faveur de la clientèle	226 463	218 272	8 191	4%
Total	769 694	720 961	48 733	7%

L'encours des avals se détaille au 31.12.2021 comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	30 232	37 144	(6 912)	(19%)
Total	30 232	37 144	(6 912)	(19%)

Note 5-2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 191 607 mDT au 31.12.2020 à 421 145 mDT au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Crédits documentaires Import	301 847	150 320	151 527	101%
Crédits documentaires Export	119 298	41 287	78 011	189%
Total	421 145	191 607	229 538	120%

Note 5-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2021 comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	404 733	435 006	(30 273)	(7%)
BTA données en garantie	187 733	271 321	(83 588)	(31%)
Emprunt national donné en garantie	6 000	25 000	(19 000)	(76%)
Total	598 466	731 327	(132 861)	(18%)

Note 5-4. Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 31.12.2021 à 999 077 mDT et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Engagements de financement donnés	968 188	942 135	26 053	3%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	28 556	-	28 556	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	882 368	892 776	(10 408)	(1%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	161 640	157 423	4 217	3%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	18 718	7 732	10 986	142%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	43 219	28 273	14 946	53%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	658 791	699 348	(40 557)	(6%)
Autorisation des crédits par carte	57 264	49 359	7 905	16%
Engagements sur Titres	30 889	7 708	23 181	301%
Participations non libérées	30 889	7 708	23 181	301%
Total	999 077	949 843	49 234	5%

Note 5-5. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2021 à 3 690 448 mDT contre 3 870 844 mDT au terme de l'exercice 2020. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2021 comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	245 048	231 341	13 707	6%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	203 594	204 374	(780)	(0%)
Garanties reçues de la clientèle	3 241 806	3 435 129	(193 323)	(6%)
Total	3 690 448	3 870 844	(180 396)	(5%)

6- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 6-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2021 un montant de 571 372 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	13 764	19 083	(5 319)	(28%)
Opérations avec la clientèle	531 912	547 502	(15 590)	(3%)
Autres intérêts et revenus assimilés	25 696	34 623	(8 927)	(26%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	19 144	28 201	(9 057)	(32%)
Commissions à caractère d'intérêt	6 552	6 422	130	2%
Total	571 372	601 208	(29 836)	(5%)

Note 6-2. Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 117 276 mDT en 2020 à 132 230 mDT en 2021. Cette variation est détaillée comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	80 450	71 740	8 710	12%
Opérations sur placement et titres	3 959	2 752	1 207	44%
Opérations de change	1 446	1 368	78	6%
Opérations de commerce extérieur	4 006	3 979	27	1%
Gestion, étude et engagement	13 118	13 696	(578)	(4%)
Opérations monétiques et de banque directe	24 216	18 911	5 305	28%
Bancassurance	4 241	3 181	1 060	33%
Banque d'affaire	612	-	612	100%
Autres commissions	182	1 649	(1 467)	(89%)
Total	132 230	117 276	14 954	13%

Note 6-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2021 et 2020 :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	5 660	3 758	1 902	51%
Gain net sur titres de placement	10 636	8 423	2 213	26%
Gain net sur opérations de change	30 595	27 335	3 260	12%
Total	46 891	39 516	7 375	19%

Note 6-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2021 un montant de 116 698 mDT contre 89 189 mDT en 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	114 844	85 016	29 828	35%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	1 228	1 612	(384)	(24%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	626	2 561	(1 935)	(76%)
Total	116 698	89 189	27 509	31%

Note 6-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2021 un montant de 406 949 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(375 313)	(410 217)	34 904	(9%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(85 921)	(79 688)	(6 233)	8%
Opérations avec la clientèle	(244 512)	(296 256)	51 744	(17%)
Emprunts et ressources spéciales	(44 880)	(34 273)	(10 607)	31%
Autres Intérêts et charges	(31 636)	(35 505)	3 869	(11%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(11 377)	(13 821)	2 444	(18%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(20 259)	(21 684)	1 425	(7%)
Total	(406 949)	(445 722)	38 773	(9%)

Note 6-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2021 un montant de 102 540 mDT, enregistrant une hausse de 3 457 mDT par rapport à l'exercice 2020. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(61 285)	(40 069)	(21 216)	53%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(15 048)	(38 299)	23 251	(61%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(68 903)	(53 516)	(15 387)	29%
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	(573)	(587)	14	(2%)
Dotations aux provisions sur autres risques et charges	(500)	(3 410)	2 910	(85%)
Dotations aux provisions sur congés payés	(3 101)	-	(3 101)	100%
Total dotations	(149 410)	(135 881)	(13 529)	10%
Pertes sur créances	(111 317)	(3 867)	(107 450)	2779%
Total dotations et pertes sur créances	(260 727)	(139 748)	(120 979)	87%
Reprises de provisions sur créances douteuses	24 322	20 660	3 662	18%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	15 116	15 891	(775)	(5%)
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	40 794	-	40 794	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	49 254	-	49 254	100%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs	744	896	(532)	(59%)
Reprise de provisions sur autres risques et charges	4 501	-	4 881	0%
Reprises de provisions sur congés payés	-	1 903	(1 903)	100%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	20 938	-	20 938	100%
Total Reprises	155 669	39 350	116 319	296%
Recouvrement des créances radiées	2 518	1 315	1 203	91%
Total des reprises et des récupérations sur créances	158 187	40 665	117 522	289%
Total	(102 540)	(99 083)	(3 457)	3%

Note 6-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2021 un montant de 6 539 mDT, enregistrant une variation de 5 813 mDT par rapport à l'exercice 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(8 158)	(1 532)	(6 626)	433%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	803	4 671	(3 868)	(83%)
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	840	1 010	(170)	(17%)
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(11)	(3 065)	3 054	(100%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(13)	(1 810)	1 797	(99%)
Total	(6 539)	(726)	(5 813)	801%

Note 6-8. Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2021 un montant de 189 557 mDT, en hausse de 21 708 mDT par rapport à 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Frais du personnel	(133 086)	(117 859)	(15 227)	13%
Rémunération du personnel	(99 901)	(89 526)	(10 375)	12%
Charges sociales	(23 906)	(21 769)	(2 137)	10%
Impôts sur salaires	(2 137)	(1 907)	(230)	12%
Autres charges liées au personnel	(7 141)	(4 657)	(2 484)	53%
Charges générales d'exploitation	(46 524)	(42 476)	(4 048)	10%
Frais d'exploitation non bancaires	(11 616)	(12 013)	397	(3%)
Autres charges d'exploitation	(34 908)	(28 013)	(6 895)	25%
Dotations aux amortissements	(9 947)	(7 514)	(2 433)	32%
Total	(189 557)	(167 849)	(21 708)	13%

Note 6-9. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2021 et 2020 :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	1 103	115	988	100%
Moins-values sur cession des immobilisations	(1)	(373)	372	100%
Contribution sociale de solidarité CSS	(253)	(2 643)	2 390	(90%)
Autres résultats exceptionnels	(670)	230	(900)	(391%)
Total	179	(2 671)	2 850	(107%)

Note 6-10. L'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2021 se détaille comme suit :

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Impôts courants	(12 042)	(18 590)	6 548	(35%)
Impôts différés	(878)	(5 095)	4 217	(83%)
Total	(12 920)	(23 685)	10 765	(45%)

Note 6-11. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(12 495)	(11 857)	(638)	5%
Total	(12 495)	(11 857)	(638)	5%

Note 6-12. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 5,141 dinars contre 3,717 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Description	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Résultat net en mDT	136 147	98 440	37 707
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action (en DT)	5,141	3,717	1,424
Résultat dilué par action (en DT)	5,141	3,717	1,424

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

7. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité consolidés du groupe à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie du groupe qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (434 191) mDT à (320 589) mDT, enregistrant une baisse de 113 602 mDT ou 26,16%.

Cette amélioration est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 214 049 mDT, des flux de trésorerie d'investissement de (9 745) mDT et des flux de trésorerie de financement de (90 702) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 7.1 : Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est établi à 214 049 mDT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 293 807 mDT ;
2. La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 478 223 mDT ;
3. Les autres flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 28 237 mDT ;
4. Les encaissements nets sur titres de placement pour 9 952 mDT ;

Flux nets négatifs :

1. La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (13 123) mDT.
2. La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour (374 991) mDT.
3. Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (195 959) mDT ;
4. Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (12 097) mDT ;

Note 7.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à (9 745) mDT et sont inhérents notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 7.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement.

Le flux de trésorerie affectés aux activités de financement est établi à (90 702) mDT au 31 décembre 2021 .Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. L'émission d'emprunt pour 40 000 mDT ;
2. Le versement des dividendes pour 50 483 mDT ;

Flux nets négatifs :

1. Les remboursements d'emprunts pour (34 626) mDT ;
2. L'augmentation des ressources spéciales pour (45 164) mDT.
3. Des mouvements sur fonds social et de retraite de (429) mDT ;

Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à (320 589) mDT contre (434 191) mDT au 31 décembre 2020.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2021 s'est établi comme suit :

Description	2 021	2 020
<u>Actifs</u>	<u>532 508</u>	<u>584 229</u>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	169 243	425 611
Caisse	48 518	46 267
Avoirs et prêts à la BCT	120 685	379 305
Comptes CCP	40	39
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	286 664	158 385
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	286 521	158 321
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	143	63
Titres de transaction	76 600	-
<u>Passifs</u>	<u>853 096</u>	<u>1 018 420</u>
Banque centrale, CCP	595 028	760 388
Comptes débiteurs auprès de la BCT	28	30 388
Emprunts auprès de la BCT	595 000	730 000
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	258 068	258 032
<u>Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours</u>	<u>247 948</u>	<u>247 340</u>
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	81 269	83 560
Emprunts interbancaires < 90 jours	166 680	163 780
<u>Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours</u>	<u>10 120</u>	<u>10 692</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(320 589)	(434 191)

8- Autres Notes

Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 29/03/2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

AMEN BANK

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Amen Bank, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de **1 241 864 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à **136 147 KDT**.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe Amen Bank est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan consolidé (**66%**) et qui totalise, au 31 décembre 2021, **6 246 735 KDT** ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au niveau du paragraphe « Créances à la clientèle ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, ainsi que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

4.2 Evaluation des provisions sur le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession comprend un encours géré par la SICAR AMEN, s'élevant à un montant Brut de **394 774 KDT** et représentant **4%** du total bilan consolidé et **23%** du portefeuille des titres d'investissement consolidé (Cf. Note 1.5 Portefeuille Titres d'investissement).

Les fonds gérés par la SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au niveau du paragraphe « Portefeuille Titres d'investissements ».

En raison de l'importance de l'encours des participations avec conventions de rétrocession donné en gestion à la SICAR, et du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les participations avec conventions de rétrocession liés aux fonds donnés en gestion à la SICAR, a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

4.3 La prise en compte des revenus des opérations de crédits

Risque identifié

Les revenus des opérations de crédit s'élèvent, au 31 décembre 2021, à **571 372 KDT** et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe (**66%**).

En raison de leur composition, leurs montants et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « Créances à la clientèle », même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourrait avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat du groupe et les capitaux propres consolidés.

C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de crédits ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information utilisé à l'aide de nos experts informatiques ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Informations relatives au groupe présentées dans le rapport du Directoire

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe au Directoire de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Directoire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la banque dans le rapport du Directoire par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Directoire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Directoire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière

des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Directoire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler à cet égard.

6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Directoire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de Surveillance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Directoire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Directoire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

I. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

Tunis, le 1 Avril 2022

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

B.D.O

Adnene ZGHIDI